JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7317401701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7317401701

Cette annonce a été mise en ligne le **25 janvier 2023** sur **Actu.fr**
Pour le département : **24 - DORDOGNE**

HOFFMANN BROYAGE
Société par actions simplifiée au capital de 229 580 euros
Siège social : 228 Chemin des Pierres Jaunes, Le Grand Bois
24340 MAREUIL EN PERIGORD
353 883 648 RCS PERIGUEUX
(ci-après la « Société »)

AVIS DE FUSION

AVIS DE FUSION
Suivant procès-verbal de l'associée unique du 21 décembre 2022, l'associée unique de la société HOFFMANN BROYAGE a approuvé le projet de traité de fusion signé le 14 novembre 2022 visant l'absorption de la société AB CESAR, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé 228 Chemin des Pierres Jaunes, le Grand Bois, 24340 MAREUIL EN PERIGORD, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le numéro 537 570 921.
Les éléments d'actif et de passif apportés par AB CESAR ont été déterminés sur la base de ses comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 2021.
Des termes dudit traité de fusion et des décisions de l'associée unique, il résulte que ladite fusion a été définitivement réalisée au 21 décembre 2022. Il a cependant été prévu que toutes les opérations, actives et passives, effectuées par AB CESAR depuis le 1er janvier 2022 seront considérées comme réalisées pour le compte de HOFFMANN BROYAGE.
HOFFMANN BROYAGE, absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts sociales composant le capital social de AB CESAR, absorbée, depuis une date antérieure au dépôt du projet de traité de fusion au Greffe du Tribunal de commerce de PERIGUEUX, (i) les apports n'ont pas été

rémunérés par une augmentation de capital de HOFFMANN BROYAGE, et (ii) AB CESAR a été dissoute sans liquidation à compter du 21 décembre 2022 du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Les actes et pièces concernant la fusion sont déposés au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.
Pour Avis,
M. Julien BLANCHARD

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex